



Bulletin municipal

ANCTOVILLE



BOSCQ



SUR



JUILLET 2026

MOT DU MAIRE

Chères Anctovillaises, chers Anctovillais,

Au moment de la parution de ce bulletin municipal annuel, je tiens tout d'abord à vous adresser mes plus sincères remerciements pour votre engagement dans la vie démocratique de notre commune. Votre participation régulière aux scrutins témoigne de votre attachement à la strate communale et à l'avenir de notre territoire. La confiance que vous accordez à vos élus est précieuse et nous oblige chaque jour à agir avec sincérité, transparence et détermination au service de l'intérêt général.

Notre commune peut également compter sur le dynamisme remarquable de ses associations. Tout au long de l'année, les bénévoles se mobilisent pour organiser des manifestations, des rencontres culturelles et festives qui rythment la vie locale. Ces événements sont bien plus que de simples moments de convivialité : ils constituent des occasions privilégiées de se retrouver, d'échanger et de renforcer les liens qui unissent les habitants. Je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des responsables associatifs, des bénévoles et des participants qui contribuent à faire vivre cet esprit de solidarité et de partage.

Dans un contexte où les relations humaines sont parfois mises à l'épreuve, il est essentiel de préserver ce qui fait la richesse de notre commune : le respect mutuel, l'écoute et le savoir-vivre ensemble. Chacun, par son comportement quotidien, participe à la qualité de vie de tous. Respect des voisins, maîtrise des nuisances sonores, entretien des propriétés, courtoisie dans l'espace public et respect des équipements communaux sont autant de gestes simples qui contribuent à maintenir un cadre de vie agréable et harmonieux.

L'année écoulée a une nouvelle fois démontré la capacité de notre commune à avancer grâce à l'implication de tous : habitants, associations, secrétaires communales, élus et partenaires. Ensemble, continuons à faire d'Anctoville-sur-Boscq une commune accueillante, dynamique et solidaire, où il fait bon vivre.

Bonne lecture

François Lemoine
Maire Anctoville-sur-Boscq

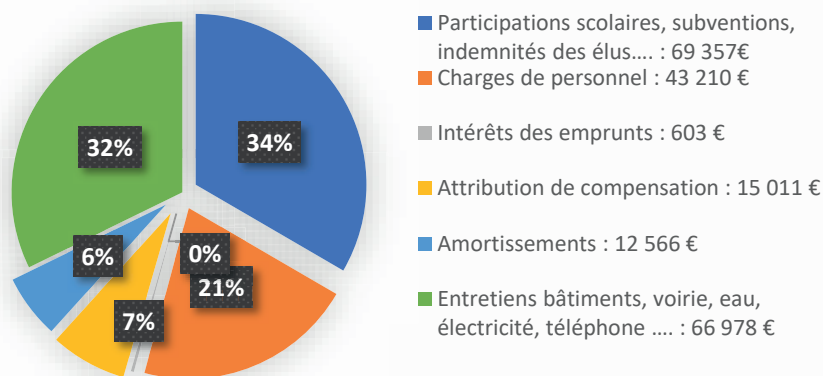
SOMMAIRE

Page 2	<u>Mot du Maire</u>
Page 3	<u>Budget</u>
Page 4	<u>L'équipe municipale</u>
Page 5	<u>Les membres des commissions</u>
Page 6	<u>Animations</u>
	<u>Commune d'échanges et dynamique</u>
Page 7	Comité des fêtes
Page 8	Pourkoipetit
Page 9	Association les Amis de Saint Martin
Page 10	Association des Anciens Combattants
Page 11	Les Solexins
Page 12	Les Chants du Boscq – Gym pilates
Page 13	<u>Semaine musicale</u>
Page 14	<u>Application CentoAccess</u>
Page 15	<u>Dépôts sauvages</u>
Page 16	<u>Eparage</u>
Page 17	<u>Infos pratiques</u>
Page 18	<u>PLUi</u>
Page 19	<u>Ma Sécurité</u>
Page 20	<u>Numéros utiles</u>

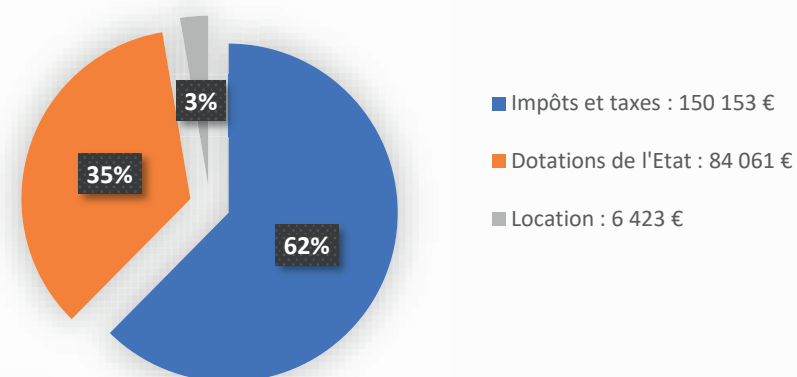
Budget

BUDGET 2025

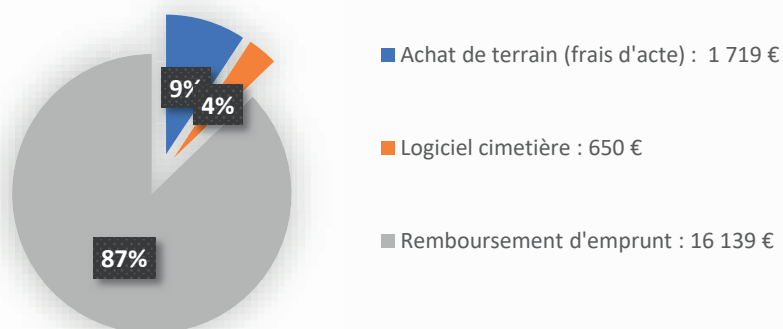
Dépenses de fonctionnement



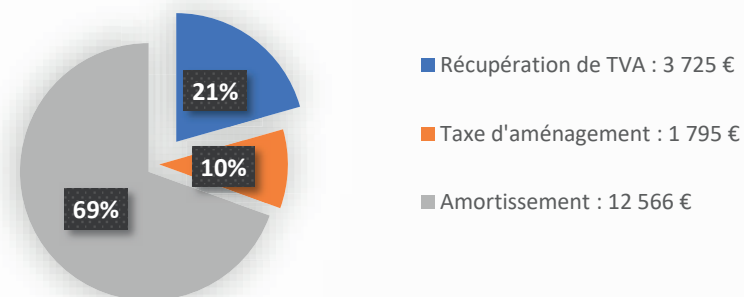
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les impôts locaux, vote des taux 2026

Les bases fiscales des taxes sur le foncier bâti sont indexées sur l'inflation, ce qui représente une augmentation automatique de 0,9 % en 2026.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier pour 2026 les taux des taxes sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti et sur la taxe d'habitation.

Par conséquent, les taux votés pour l'année 2026, sont les suivants :

- Taxe Foncière propriétés bâties : 45.90 %
- Taxe Foncière propriétés non bâties : 39.78 %
- Taxe d'habitation : 14.28%

L'équipe municipale



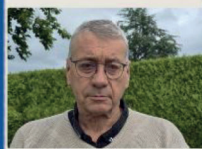
LE MAIRE



François
LEMOINE

LES ADJOINTS

1°



Bruno
BLIN

2°



Magali
LURIENNE

3°



Francis
MACRA



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Clotilde
HERROU



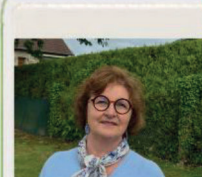
Dominique
DEROUE



Rémy
BOTTET



Jean-Marie
LE GOFF



Véronique
LEBOUGRE



Brigitte
GEORGES



Géraldine
BEDOUIN

Commissions

BATIMENTS COMMUNAUX ET PATRIMOINE

Responsable : Bruno BLIN

Membres : Magali LURIENNE,
Jean-Marie LE GOFF, Dominique
DEROUE, Véronique
LEBOUGRE.

URBANISME - VOIRIE - CHEMIN – ENVIRONNEMENT

Responsable : Francis MACRA

Membres : Magali LURIENNE,
Clotilde HERROU, Rémy BOTTET.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président suppléant : Bruno BLIN

Titulaires : Magali LURIENNE,
Jean-Marie LE GOFF, Francis
MACRA

Suppléants : Véronique
LEBOUGRE, Brigitte GEORGES,
Rémy BOTTET.

Secteur d'Action Gérontologique (S.A.G.)

Dominique
DEROUE

Véronique
LEBOUGRE

Les commissions municipales constituent des espaces de réflexion et de travail permettant aux élus de préparer les projets et les décisions qui contribuent au développement et à la qualité de vie de notre commune.

Syndicat de Mutualisation de l'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin (SMPGA)

François LEMOINE, titulaire
Bruno BLIN, suppléant

Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise (SMAAG)

Bruno BLIN
Francis MACRA

Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50)

Bruno BLIN

Défense

Francis MACRA

Animations

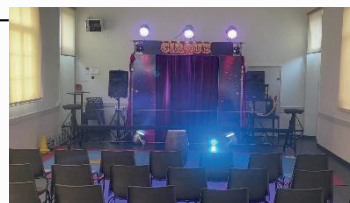
Arbre de Noël

Le 6 décembre dernier, une vingtaine d'enfants âgés de 2 à 12 ans — soit environ la moitié des enfants de cette tranche d'âge — ont participé à l'Arbre de Noël.

Le cirque Albatros a enchanté petits et grands avec un spectacle de cirque cette année.

À l'issue de la représentation, un goûter convivial a été partagé, suivi d'une distribution de chocolats pour le plus grand bonheur des enfants.

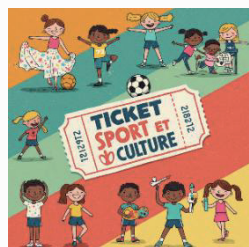
 Le prochain spectacle aura lieu le **samedi 5 décembre 2026**.



Colis des aînés

La distribution des colis de Noël s'est tenue le vendredi 5 décembre dernier et a réuni plus de 90 personnes autour d'un apéritif dînatoire convivial. Ce moment de partage a été l'occasion de remettre à chacun un colis composé de mets locaux, soigneusement préparés par une épicerie fine de Granville.

 Le prochain apéritif aura lieu le **vendredi 4 décembre 2026**.



Ticket sport et culture

Une aide annuelle de 15 € est proposée aux enfants âgés de 3 ans et plus, scolarisés en maternelle ou en primaire, pour les soutenir dans la pratique d'une activité sportive ou culturelle.

Le **Ticket Sport et Culture** est à retirer directement en mairie.

Repas entre voisins

La commune vous donne rendez-vous le **dimanche 30 août 2026** pour un moment de convivialité autour du **repas des voisins**. L'apéritif sera offert par la commune, qui mettra également à disposition un barbecue avec charbon de bois, ainsi que des tables et des chaises.

Chacun est invité à apporter son pique-nique pour partager un bon moment ensemble.

Venez nombreux !



Les ateliers du jeudi

Les Ateliers du Jeudi se sont poursuivis cette année, offrant aux participants des moments d'échange et de convivialité autour de différentes activités. Malgré une fréquentation limitée, ces rendez-vous restent ouverts à tous et le Comité des fêtes espère accueillir de nouveaux participants dans les mois à venir. N'hésitez pas à venir partager un moment agréable et proposer vos idées d'activités !

Commune d'échanges et dynamique

COMITÉ DES FÊTES

Au cours de l'année 2025, le Comité des Fêtes d'Anctoville-sur-Boscq a organisé une manifestation principale : Vide-grenier du 15 août 2025

Cet événement annuel, a connu une évolution notable avec l'intégration, pour la première fois, d'un concert avec le groupe Enomystik. Ce concert a attiré un public nombreux et a contribué à dynamiser fortement la manifestation. L'ensemble de l'événement a été perçu comme une véritable réussite, tant par les visiteurs que par les exposants et les visiteurs

Dans une volonté de dynamiser la commune et de proposer des événements variés, plusieurs manifestations sont prévues :

Partenariat musical

- Participation à la semaine musicale
- Concert prévu le 23 mai 2026 à Anctoville-sur-Boscq.



Festival Country – 1ère édition

- Date : samedi 25 juillet 2026
- Lieu : Ferme du Manoir
- Horaires : de 13h à 22h

Au programme :

- Marché du terroir et de l'artisanat
- Grand bal country
- Exposition de motos
- Mascottes
- Jeux en bois
- Buvette et restauration sur place



Cet événement constitue une nouvelle initiative visant à attirer un public familial et festif.



Vide-grenier du 15 août 2026

Maintien de notre événement phare avec le retour du groupe Enomystik pour un concert de 12h à 14h.

Informations exposants :

- Tarif : 2 euros le mètre
- Réservation : cof.anctovillesurboscq@gmail.com
- Téléphone : 06 64 04 41 85



Fête des voisins

- Date : dimanche 30 août 2026
- Lieu : cour de la mairie

Organisation d'un barbecue convivial ouvert à tous les habitants. Nous comptons sur la présence des Anctovillais pour partager ce moment et renforcer le lien social au sein de la commune.

Rejoignez-nous !

Si des habitants souhaitent rejoindre les bénévoles du comité des fêtes ou intégrer le bureau, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail : cof.anctovillesurboscq@gmail.com ou par téléphone au 06 64 04 41 85

Commune d'échanges et dynamique

LES POURKOIPETIT



Les Pourkoipetit sont une association familiale et festive qui rassemble une centaine de membres autour de la passion du carnaval, de la convivialité et du plaisir de partager des moments ensemble.



Tout au long de l'année, l'association anime la vie locale à travers différentes manifestations ouvertes à tous. En 2025, les Pourkoipetit ont notamment organisé un tournoi de pétanque ainsi que la Pourkoicolor, deux événements placés sous le signe de la bonne humeur et du partage.



En 2026, l'association poursuit sur cette dynamique avec un nouveau tournoi de pétanque en juin, ainsi qu'un rendez-vous inédit le dimanche 20 septembre : le Trail et Balade Gourmande du Manoir. Cet événement, ouvert aux coureurs comme aux marcheurs, proposera un parcours ponctué de dégustations de produits locaux, avant de se clôturer par un apéro-concert dans la cour du Manoir.

Les Pourkoipetit continuent ainsi de faire vivre l'esprit associatif et festif de la commune, en réunissant petits et grands autour de moments conviviaux.

Commune d'échanges et dynamique

LES AMIS DE SAINT MARTIN

L'association des Amis de Saint-Martin d'Anctoville-sur-Boscq, présidée par Élise-Marie Boucey, rassemble une dizaine de membres actifs ainsi que plusieurs bénévoles engagés

L'année 2025 a été marquée par la fête de la Saint-Martin d'été, célébrée le 6 juillet. À cette occasion, une procession en tenue traditionnelle normande a précédé la messe, suivie d'un repas convivial réunissant près de 70 participants. La messe de Noël a également été célébrée le 25 décembre.

Par ailleurs, l'association a contribué au financement de la bannière du clocher de Saint-Martin.

À vos agendas :

- 5 juillet 2026 : Fête de la Saint-Martin d'été
- 25 décembre 2026 : Crèche vivante

La question du maintien de la crèche a été étudiée, notamment en raison du manque de bénévoles et de l'usure de la structure en bois. Après réflexion, le bureau a décidé de renouveler cette tradition sous une forme adaptée.

Nous faisons appel aux habitants d'Anctoville-sur-Boscq, des communes voisines, ainsi qu'aux différentes communautés de la paroisse Sainte Marie de la Baie afin d'étoffer l'équipe de bénévoles et ainsi de pouvoir maintenir cette tradition.

Les réunions de préparations sont ouvertes à tous ! Les dates vous seront communiquées sur le tableau d'affichage de la commune. N'hésitez pas à venir partager vos idées, à apporter votre aide en contactant la Présidente, Elise Marie BOUCEY au 06 87 02 64 17.

Rejoignez-nous !



Anctoville Sur Boscq

Commune d'échanges et dynamique

LES ANCIENS COMBATTANTS

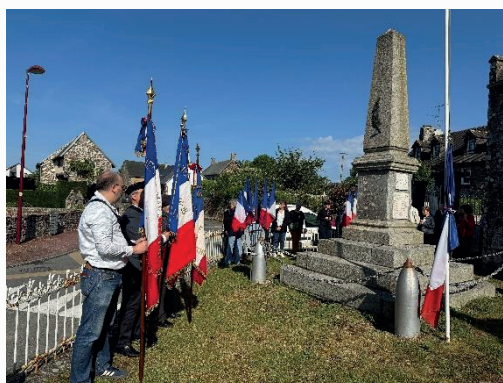
Cette année encore, les communes d'Anctoville-sur-Boscq, de Saint-Aubin-des-Préaux et de Saint-Planchers, en partenariat avec les anciens combattants, ont uni leurs efforts pour organiser les cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai.

Au-delà de ces temps de commémoration, cette coopération témoigne de notre volonté de partager un moment de mémoire, de recueillement et de fraternité. Elle nous permet d'honorer ensemble le courage et le sacrifice de celles et ceux qui ont donné leur vie pour défendre la liberté et la paix.

En mutualisant nos moyens, nous souhaitons offrir à l'ensemble des habitants des cérémonies à la hauteur de ces événements, placées sous le signe du respect, de la solidarité et de l'amitié entre nos communes.

Ensemble, nous faisons vivre le devoir de mémoire, non seulement pour rendre hommage aux victimes des conflits, mais aussi pour transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix, de solidarité et de citoyenneté.

Nous adressons également nos sincères remerciements aux musiciens qui ont accompagné ces cérémonies et contribué, par leur présence et leur talent, à leur solennité et à leur réussite.



Commune d'échanges et dynamique

SOLEXINS du Pays Granvillais

Notre association compte à ce jour 37 adhérents et l'association s'est rajeunie depuis notre porte ouverte de l'année dernière.

Le solex fait toujours partie d'un mythe et le modèle 3800 fête cette année ses 60 ans.

Pour cette occasion nous avons restauré 4 solex à neuf (1 Roland Garros, 1 bleu électrique, 1 orange et 1 noir) dont les peintures ont été réalisées par un carrossier professionnel, et toutes les autres pièces sont neuves.

Le 24 mai, nous avons été invités par le médecin chef de l'Ehpad de Granville pour une journée complète auprès des résidents afin de leur rappeler de bons souvenirs.

Le VéloSolex est revenu à la mode ces temps-ci comme moyen de locomotion et sa consommation de 1,5 l aux 100 km ainsi que son prix restent compétitifs par rapport au vélo électrique.

Si vous souhaitez restaurer votre solex, l'association reste à votre écoute.

Le Président, Serge MARTIN.



Commune d'échanges et dynamique

LES CHANTS DU BOScq

Polyfolie est un groupe vocal composé de 5 pupitres. Une ensemble d'une vingtaine de membre chantant des chansons d'époques plus anciennes et contemporaines, Gainsbourg à Clara Luciani. Ces chansons sont réarrangées et accompagnée par Samuel Loison au piano ou la Guitare.

Polyfolie fait quelques représentations chez l'habitant ou dans certains bar locaux (le Think à Longueville par exemple).

Horaires et lieu des répétitions

Les répétitions se tiennent chaque mercredi de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes d'Anctoville-sur-Boscq. Une adhésion est requise pour les participants.

Pour plus de renseignements, contactez Samuel Loison au 06.68.22.60.56

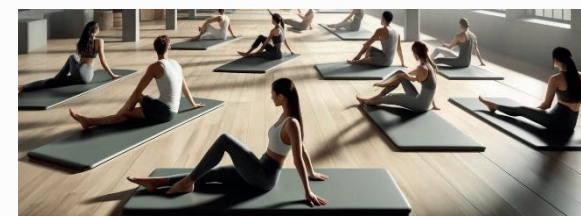


GYM PILATES

Les cours de Pilates sont conçus pour améliorer votre force, votre flexibilité et votre bien-être général. Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, ces séances sont adaptées à tous les niveaux de compétence.

Horaires : Chaque mercredi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes d'Anctoville-sur-Boscq.

Inscriptions : Contactez Esther LACROIX au 06.65.96.38.47 ou par email à ecotaupi@orange.fr.



🎵 Semaine musicale 🎵

Dans le cadre des activités du Comité des Fêtes d'Anctoville-sur-Boscq, la première édition de la Semaine Musicale d'Anctoville-sur-Boscq s'est tenue du 20 au 23 mai dans notre église.



Le 20 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir la classe de guitare classique de l'École Intercommunale de Musique (EIM) de Granville Terre et Mer. Cette école propose l'apprentissage de 17 disciplines instrumentales ainsi que des ateliers d'éveil musical dès la moyenne section de maternelle. Les jeunes musiciens ont offert au public une prestation de grande qualité, très appréciée de tous.



Le 22 mai, le duo Pont des Arts a enchanté les spectateurs grâce à la voix d'Andréa CAMPORA, accompagnée au piano par Samuel LOISON. Le public a été invité à un agréable voyage musical à travers des chansons et des compositions originales.

Le 23 mai, le groupe Louange Celtique a clôturé cette semaine sur une note plus spirituelle. Les sonorités de la harpe, du violon, de la flûte et de la guitare nous ont enchantés.



Remerciement à tous pour ce bon moment de découverte musical gratuit

Application CentoAccess

La commune d'Anctoville-sur-Boscq vous informe en temps réel avec l'application CentoAccess

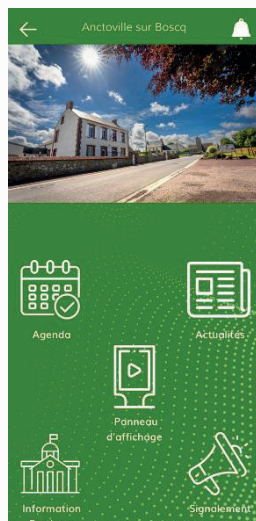
Dans une volonté de moderniser la communication municipale et de renforcer le lien avec les habitants, la commune met à votre disposition une solution simple et gratuite : l'application mobile **CentoAccess**.

Cette application est directement liée au panneau d'information lumineux installé dans la commune. Elle permet à chacun de retrouver en permanence les messages diffusés par la mairie, où que vous soyez

Toutes les informations de votre commune dans votre poche

Avec CentoAccess, vous pouvez accéder facilement et en temps réel :

- aux actualités et informations de la mairie
- aux messages du panneau lumineux
- à l'agenda des événements et animations locales
- aux alertes et informations importantes (travaux, sécurité, urgences...)
- à un espace de signalement pour alerter la mairie (voirie, éclairage public, animaux errants, dégradations...)



Comment l'installer ?

1. Téléchargez **CentoAccess**
2. Recherchez la commune d'Anctoville-sur-Boscq
3. Ajoutez-la en favori

👉 **Aucune donnée personnelle n'est demandée pour utiliser l'application.**

❤️ Dès qu'une nouvelle information est diffusée sur le panneau lumineux, si vous avez ajouté **Anctoville-sur-Boscq** en favori, vous recevez automatiquement une notification sur votre téléphone.



Dépôts sauvages

La municipalité constate régulièrement des dépôts de déchets aux abords des conteneurs de tri sélectif et dans différents secteurs de la commune.

Nous rappelons que les sacs déposés au pied des colonnes, même lorsqu'elles sont pleines, sont interdits. Si un conteneur est saturé, d'autres points de collecte sont disponibles dans les communes voisines.

Les déchets qui ne relèvent pas du tri sélectif (encombrants, appareils électriques, déchets verts, etc.) doivent être déposés à la déchèterie de Mallouet ou valorisés à domicile lorsqu'il s'agit de déchets végétaux (compostage, paillage).

Les tontes de pelouse, tailles de haies et branchages abandonnés dans la nature ou sur le domaine public constituent également des dépôts sauvages.

Respecter les consignes de tri et utiliser les équipements adaptés permet de préserver notre cadre de vie.

Nous rappelons enfin que les dépôts sauvages sont passibles d'amendes et peuvent faire l'objet de poursuites conformément à la réglementation en vigueur.

Merci aux citoyens qui trient correctement leurs déchets et participent au maintien d'un environnement propre et agréable pour tous.



Ce type de comportement, malheureusement trop fréquent, est inacceptable et passible de sanctions.

Déchèterie de Granville

Route de Mallouet
50400 Granville

Tél. 02 33 91 92 60
servicedechets@granville-terre-mer.fr

Horaires d'ouverture de la déchèterie

- 6 jours sur 7, du lundi au samedi (sauf les jeudis d'octobre à avril)
- de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (dernière entrée 10 min. avant l'heure indiquée)
- fermée les jours fériés

Eparages

Une gestion raisonnée de la végétation

Afin de concilier sécurité routière et respect de la biodiversité, la commune adopte une gestion raisonnée de la végétation le long des voies communales.

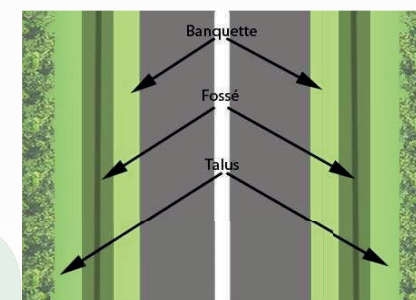
L'entretien est réalisé en **deux passages annuels** :

- **Au printemps (entre le 15 mai et le 5 juin)** : intervention limitée aux accotements, fossés et pieds de talus afin de garantir la visibilité et la sécurité des usagers tout en laissant la végétation se développer sur une grande partie des talus.
- **En septembre** : intervention plus complète sur l'ensemble des accotements, fossés et talus.

L'herbe est maintenue à une hauteur d'environ **10 centimètres**, ce qui permet de limiter les perturbations pour la faune et la flore tout en assurant un entretien efficace.



Pour protéger les oiseaux et leurs nids, il faut s'abstenir de tailler les haies et d'élaguer les arbres entre mars et août.



L'entretien des haies et arbres

Les branches surplombant la chaussée peuvent constituer une gêne ou un danger pour les véhicules de grande hauteur. Leur élagage contribue donc à la sécurité de tous les usagers. Nous rappelons également aux propriétaires riverains qu'ils sont tenus d'entretenir les végétaux bordant leur propriété afin qu'ils ne débordent pas sur le domaine public.

Un équilibre entre nature et sécurité

L'évolution des pratiques d'entretien répond à une volonté de mieux protéger la biodiversité locale. En laissant certaines zones se développer plus longtemps avant la fauche, nous favorisons la floraison des plantes sauvages, l'alimentation des insectes pollinisateurs et la reproduction de nombreuses espèces.

L'éparage n'est donc pas seulement une opération d'entretien : c'est aussi un moyen de concilier **sécurité routière, qualité du paysage et respect de l'environnement** au bénéfice de tous.



Infos pratiques

Travaux et activités bruyantes

Pour le confort de tous, les travaux de bricolage, jardinage ou l'utilisation d'engins motorisés sont autorisés :

Du lundi au vendredi

- 8h30 à 12h00
- 14h30 à 19h30

Le samedi

- 9h00 à 12h00
- 15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés

- 10h00 à 12h00 uniquement

Merci de respecter ces horaires afin de préserver la tranquillité du voisinage.

Déchets verts : le brûlage est interdit

Le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit.

Pour vous en débarrasser :

-  Déposez-les en déchetterie
-  Utilisez le compostage

 Granville Terre et Mer peut mettre à votre disposition un composteur sur simple demande.

Frelon asiatique : adoptons les bons réflexes

Vous repérez un nid ?

-  N'intervenez jamais vous-même.
-  Signalez-le en mairie en précisant :
 - vos coordonnées ;
 - l'emplacement exact du nid.

Une intervention adaptée pourra alors être organisée en toute sécurité.

Déjections canines : civisme et hygiène

Afin de garder nos espaces publics propres et agréables :

 Chaque propriétaire doit ramasser les déjections de son animal sur les trottoirs, espaces verts, aires de jeux et lieux publics.

Un petit geste qui contribue grandement au bien-être de tous !

Nos animaux, notre responsabilité

Les chiens et autres animaux domestiques ne doivent pas circuler sans surveillance.

Chaque propriétaire est responsable de son animal et des éventuels dommages qu'il pourrait causer.

Ensemble, préservons notre cadre de vie

Quelques règles simples permettent à chacun de profiter pleinement de la tranquillité et de la qualité de vie de notre commune

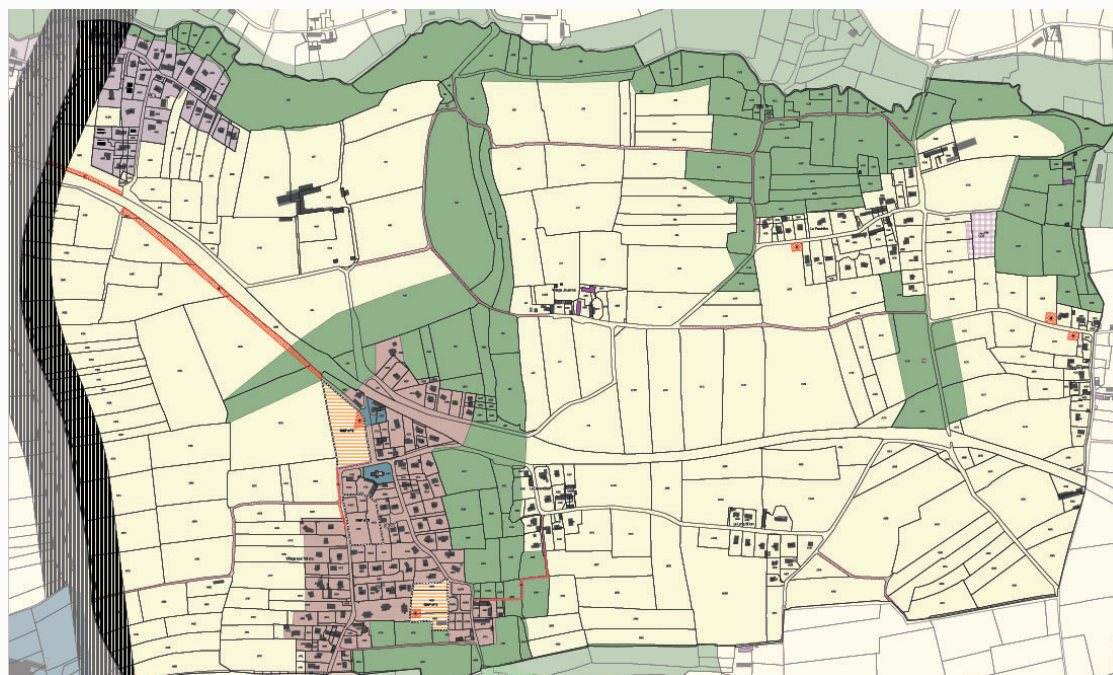
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Depuis le 18 février 2026, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Granville Terre & Mer est officiellement entré en vigueur. Ce document remplace progressivement les anciens documents d'urbanisme communaux et fixe les règles d'aménagement et de construction pour les 32 communes de l'intercommunalité, dont Anctoville-sur-Boscq.

Le PLUi détermine notamment :

- les zones constructibles ;
- les secteurs agricoles et naturels à préserver ;
- les règles de construction (implantation, hauteur, aspect des bâtiments, etc.) ;
- les orientations d'aménagement pour les années à venir.

Avant tout projet de construction, d'extension ou d'aménagement, il est donc recommandé de consulter les règles applicables à votre parcelle.



Comment consulter le PLUi ?

Le PLUi est accessible en ligne sur le Géoportail de l'Urbanisme, le site officiel de l'État. Les habitants peuvent y rechercher leur parcelle, consulter son zonage et connaître les règles applicables à leur terrain.

Ma Sécurité



Ma Sécurité : la police et la gendarmerie à portée de main

Afin de renforcer la proximité avec les citoyens et de faciliter l'accès aux services de sécurité, le ministère de l'Intérieur met gratuitement à disposition l'application **Ma Sécurité**, disponible sur smartphone et tablette.

Cette application officielle permet à chacun d'obtenir rapidement des informations utiles et de rester en contact avec les services de police et de gendarmerie.

Une aide au quotidien

Avec l'application **Ma Sécurité**, vous pouvez :

- Contacter facilement les services d'urgence (17, 112, 114, etc.) ;
- Échanger par messagerie avec un policier ou un gendarme ;
- Trouver le commissariat ou la brigade de gendarmerie la plus proche ;
- Accéder à des conseils de prévention et de sécurité ;
- Effectuer certaines démarches en ligne ;
- Consulter les actualités et alertes de sécurité diffusées par les autorités.

Un outil pratique et gratuit

Simple d'utilisation, l'application accompagne les habitants dans leurs démarches et leur permet d'obtenir des réponses adaptées à leurs besoins, 24 heures sur 24.

Que ce soit pour signaler une situation préoccupante, obtenir un renseignement ou connaître les bons réflexes en matière de prévention, **Ma Sécurité** constitue un véritable service public numérique de proximité.

Pour votre sécurité et celle de tous, n'hésitez pas à la télécharger dès aujourd'hui.

Electricité

Vous n'avez plus d'électricité ? Identifiez rapidement l'origine de la coupure à l'aide de l'outil d'autodiagnostic en ligne sur : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>.

Une situation dangereuse ? Si vous êtes dans une des situations suivantes : câble électrique à terre, coffret cassé, odeur de brûlé/trace de noir, compteur ou disjoncteur sans capot, autres situations paraissant dangereuses => **ne touchez à rien et contacter le 09.72.67.50.50**

Eau



02.33.91.62.51

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
et le samedi de 9h00 à 13h00.

En cas d'urgence les techniciens sont joignables 7j/7 et 24h/24.
eau@cega-eau.fr

161 rue du Mesnil 50400 GRANVILLE
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Assainissement collectif



02.33.91.30.27

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30)

contact@smaag.fr

Pôle de l'eau, 240 rue Ampère 50380 Saint-Pair-sur-mer
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

En cas d'urgence contactez Véolia eau : 09.69.39.56.34

Assainissement non collectif



02.14.24.20.55

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30)

technique@granville-terre-mer.fr

Siège de Granville Terre et Mer 197 avenue des Vendéens
50402 GRANVILLE

URGENCE Qui appeler ?

SAMU	POLICE SECOURS	POMPIERS	URGENCE SMS	EN MER	EUROPE
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril

Mairie d'Anctoville-sur-Boscq



02.33.50.28.62

Lundi de 09h00 à 12h00 et mercredi de 14h30 à 19h00

mairie.anctovillesurboscq@wanadoo.fr

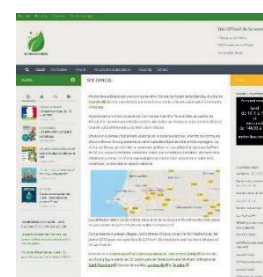
Restez informés de la vie de votre commune :

inscrivez-vous à la newsletter !

pour recevoir directement dans votre boîte mail :

- Les dernières actualités et événements,
- Les informations pratiques sur la vie quotidienne,
- Les projets en cours et à venir,
- Les invitations aux événements municipaux.

<https://anctovillesurboscq.fr>



télécharger CentoAccess

pour accéder facilement et en temps réel :

- aux messages du panneau lumineux
- aux alertes et informations importantes (travaux, sécurité, urgences...)